

tmi

formation
conseil
prévention

prévention des risques dans le
spectacle

afin de respecter la réglementation du code du travail applicable aux salles de spectacle, nous proposons la formation suivante :

« remise à niveau accroche et levage de charge dans les salles de spectacle »

cette formation permet le renouvellement de l'autorisation par l'employeur de l'emploi des matériels de levage de charge

objectifs (aptitude et compétences)

- mise à jour des connaissances théoriques et réglementaires sur le levage
 - application de l'arrêté du 25 juillet 2022 modifié fixant les règles de sécurité et les dispositions techniques applicables aux structures provisoires et démontables
 - mise en pratique en situation - précautions de mise en œuvre - travail et équipe - secours en cas d'accident
 - évaluation : permettre au technicien d'adapter ses compétences à son poste de travail
- ce stage est " sur mesure " pour les techniciens du spectacle.
l'examen pratique final permet au stagiaire d'évaluer ses compétences et de se voir délivrer une autorisation de travail par son (ses) employeur(s).

pré-requis

être majeur, savoir lire, écrire et retranscrire des informations, calculer
bonne compréhension du français usuel et technique
avoir suivi une formation initiale en accroche et levage de charge

personnels concernés

toute personne ayant suivi la formation initiale "accroche levage" et pouvant être amenée à exécuter, ou à encadrer des travaux de levage, de mise en place de structures, pour les besoins d'un spectacle ou d'un événement. en particulier :
régisseurs plateau, lumière, son, régisseurs généraux, directeurs techniques...

contenu

théorie :

- techniques d'accroches, élingues, calculs de C.M.U., répartitions de charges
- arrêté du 25/07/22 modifié sur les SPD
- règles de sécurité :
 - . code du travail
 - . établissement recevant du public
- appareils de levage : manuels, mécaniques, électriques, conduite de moteurs
- organisation du travail montage / démontage
- prévention des risques professionnels

pratique :

- mise en œuvre de structures et moteurs dans une salle de spectacle
- mise en œuvre pratique de cas concrets
- évaluation en groupe et individuellement

infos pratiques

durée : 3 jours - 21 heures

formation 100% présentiel :

66% de théorie
33% de pratique

**évaluations de fin de stage
pratique et théorique**

prochaine session :

voir calendrier sur notre site

effectif : de 4 à 8 stagiaires

tarifs : (non assujetti à la TVA)

individuel : 570 €
intra-entreprise : 2 100 € (+ frais formateur)

ZAC object'ifs sud
150 rue Paul Boucherot
14123 Ifs

tel : 02 31 78 77 52

courrier électronique:
contact@tmiinformation.fr

<https://tmi-formation.wixsite.com/tmi-formation>

modalités d'accès

toute demande d'inscription à cette formation doit être faite par mail ou par téléphone. les documents d'inscription vous seront transmis suite à un échange pour valider l'adéquation des contenus de la formation avec vos besoins exprimés et votre parcours personnel.
l'inscription en ligne n'est pas possible.

délais d'accès en fonction des délais imposés par les financeurs.

par exemple : dépôt de la demande d'inscription au moins 4 semaines avant la date de début de formation pour une prise en charge par l'AFDAS.

déroulé

horaires :

de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30

programme :

1er et 2ème jour :

ensemble du programme théorique décrit plus haut

3ème jour :

exercices de mise en situation : équipement et réglage lumière sur structures,
accrochage de hauts parleurs ou d'éléments de décors*
évaluations théorique et pratique, démontage des structures
bilan individuel et global

* en fonction des possibilités offertes par le lieu du stage, ou des besoins réels des stagiaires

formateur

Sébastien BILLAUX, formateur technique depuis 1995, ancien régisseur général de théâtre, scénographe conseil, concepteur d'équipements et d'installations scéniques, animateur de prévention des risques en entreprise (INRS), coordinateur de sécurité d'évènements, responsable technique au sein de «scénique assistance» (maintenance et inspections réglementaires d'équipements scéniques).

méthodes et moyens mobilisés

théorie sous forme d'exposé interactif et d'étude de cas, suivi de mise en pratique.

théorie : salle de formation équipée de matériels pédagogiques, vidéo projecteur, matériels de travail, outillages, matériels électriques ...

travaux pratiques : en situation, dans un théâtre équipé avec gril complet et machinerie, mise en place de structures (ponts, tour, moteurs ...)

modalités d'évaluation / validation

à l'issue du travail pratique, et d'une évaluation écrite de fin de stage, **le formateur émet un avis**, après quoi il est délivré une attestation de stage comportant une appréciation individuelle sur les aptitudes du stagiaire à une habilitation par un employeur, en fonction de son poste de travail.

REMARQUE IMPORTANTE : si vous rencontrez des difficultés de quelque nature que ce soit, sur le plan physique (handicap, maladie, ou autre) ou psychologique, sensoriel ... qui pourraient vous gêner pour suivre correctement la formation ; mais aussi, si vous pensez que vous pouvez être l'objet de discrimination ou d'attitudes stigmatisantes, merci de nous contacter le plus en amont possible. le formateur échangera directement avec vous, et, si l'on doit adapter la formation ou les méthodes pédagogiques pour vous accueillir correctement, nous procéderons ensemble à ces adaptations. soyez assuré que nous serons à votre écoute avec bienveillance et garantie de confidentialité. notre objectif est de permettre d'accueillir le plus grand nombre à nos formations, et que chacun vive une expérience humaine et professionnelle pleinement enrichissante.